

CONSEIL GENERAL DE SAUBRAZ
Commission de gestion 2019-2020
Préavis municipal N° 01-2019
relatif aux comptes et à la gestion de l'exercice 2018

Rapport de la Commission de Gestion

Au Conseil général de Saubraz
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

La Commission de Gestion, composée de :
Mesdames,
Jeanine Isch
Julie Sprunger

Messieurs,
Bernard Arnoldi
Didier Barbay
Rodolphe Delli Veneri
Laurent Liardon

s'est réunie les 16 mai, 20 mai, 6 juin et 12 juin 2019.

La Commission de Gestion a été reçue par la Municipalité pour la lecture des comptes de l'exercice 2018 en date du 16 mai 2018.

Les comptes 2018 indiquent un excédent de charges de CHF 1'185.55 alors qu'ils devraient se solder avec un excédent de produits de CHF 17'177.30 suite à la comptabilisation d'une facture de CHF 18'362.85 à double. Le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 197'973.00 (et non 197'473.00 comme indiqué dans le préavis).

Le découvert des comptes de la Commune atteint CHF 513'038.83 selon les comptes présentés, il s'explique par une maîtrise des charges avec une amélioration des revenus (amélioration aux niveaux des impôts, taxes et redevances, un retour de facture sociale et les ventes de gaz) et par l'abandon de réalisation de travaux budgétés.

Nous constatons que les débiteurs ont augmenté d'environ CHF 31'000 entre 2017 et 2018. Les débiteurs se montent à CHF 684'878.93 (environ 21% du bilan). Cette situation est toujours aussi mauvaise et aucune démarche utile à l'encaissement de ces arriérés n'a été entreprise comme déjà demandé dans le rapport de l'année passée. Seul un rappel collectif a été réalisé en automne 2018 pour l'ensemble des factures échues et une nouvelle relance est prévue prochainement, selon la réponse de la Municipalité à notre demande.

La situation s'est aggravée, et d'ailleurs même le réviseur ne peut que plausibiliser le solde au bilan et n'est pas en mesure d'effectuer de vérification pour le poste des débiteurs et ne peut pas faire de commentaire sur la structure d'âge des créances car il n'a pas plus d'explications que la commission de gestion.

La Commission de Gestion remarque que les fonds de réserve débiteurs ont augmenté de CHF 51'913.47 à CHF 94'908.00. Par contre ce montant n'inclut pas les anciennes créances à recouvrer pour CHF 28'223.85.

Une entrée plus importante des débiteurs pourrait améliorer la situation critique de notre manque de liquidités.

Comme l'année dernière, la Commission de Gestion relève que la liste des signatures des personnes autorisées auprès des établissements financiers n'a toujours pas été mise à jour, suite à la démission du Municipal Steve Paux et au changement de boursier Philippe Zurcher, il y a maintenant plus d'une année.

Les charges pour le changement du programme informatique ont dépassé le budget d'environ CHF 50'000.00 et aucun préavis municipal n'a été présenté pour cela alors que ni le montant ni l'urgence ne sont dans les compétences municipales. L'origine de la réflexion de l'achat, selon la municipalité, remonte à la fin 2015, puis en novembre 2017, une rencontre a eu lieu entre la bourse de Saubraz et celle d'Aubonne avec des municipaux pour initier la migration qui devait intervenir impérativement dans le courant 2018 car les serveurs hébergeant les logiciels ne seraient plus en activité. L'offre de l'entreprise OFISA date du 26 février 2018 et le contrat a été signé en octobre 2018, ce qui laissait largement le temps d'étude d'un préavis.

Compte tenu de ce qui précède, vu que le résultat des comptes n'est pas correct et le manque d'informations sur les débiteurs, la Commission de Gestion vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la décision suivante :

De reporter l'adoption du préavis municipal n° 01-2019 tel que présenté au 10 octobre 2019, date du prochain Conseil Général, après correction du résultat des comptes 2018, fourniture des informations précises sur les débiteurs à la commission de gestion et établissement d'un plan d'action d'assainissement des débiteurs.

Pour la commission:

Julie Sprunger

Jeanine Isch

Bernard Arnoldi

Didier Barbay

Rodolphe Delli Veneri

Laurent Liardon

Ainsi fait à Saubraz, le 17 juin 2018